

Le Bilan de compétences

**Centre de
bilan agréé
depuis
2005**

**Un partenariat
avec des
spécialistes de la
création
d'entreprise et des
projets culturels**

**Des conseillers bilan
- Psychologues du
travail**

expérimentés et
disposant d'une bonne
connaissance du
bassin de l'emploi et
de l'entreprise

**3 antennes en Haute-
Garonne :**

↳ **Toulouse :**
15 Chemin de la Fronde et
108 Route d'Espagne

↳ **Colomiers :**
19 allée du Val d'Aran

↳ **Muret**
8 rue des Anciens Silos

**1 antenne dans le
Tarn et Garonne :**

↳ **Montauban :**
1A rue Jean Doumerc

**Des outils
Certifiés et
réactualisés**

Objectifs du bilan de compétences

Une démarche personnelle et volontaire vous permettant de :



Organisation du bilan de compétences

Durée : **24 heures** réparties sur 12 semaines

- **18 heures** d'entretiens individuels avec un conseiller bilan agréé
- **6 heures** de travail personnel et de recherches documentaires

Nos engagements qualité

Nos interventions sont fondées sur l'éthique, le professionnalisme et l'adaptation permanente aux besoins des personnes et des entreprises.

- Un bilan adapté à votre demande et à vos besoins
- Des conseillers qualifiés et expérimentés
- Un travail en équipe afin d'assurer un **regard croisé**
- Respect du cadre légal de référence et de la confidentialité des échanges
- Souplesse d'intervention : entretiens planifiés à l'avance selon vos disponibilités
- Remise d'un document de synthèse qui reste votre propriété exclusive
- Suivi à 6 mois afin de faire le point sur la mise en œuvre du projet
- Des locaux adaptés (bureaux individuels, salles de réunions, cafétéria, parking)

Les étapes du bilan de compétences

Phase préliminaire :

- Analyse de la demande et identification des besoins
- Elaboration d'un programme personnalisé
- Contractualisation

Phase d'investigation :

Bilan personnel et professionnel :

- Analyse des motivations, des intérêts et des valeurs professionnelles
- Identification des compétences et des aptitudes professionnelle

Détermination de pistes d'évolution professionnelles :

- Repérage des compétences transférables, des contraintes et des atouts au regard du projet
- Confrontation des pistes professionnelles à la réalité du marché de l'emploi

Phase de conclusion :

- Formalisation du (des) projet(s) professionnels
- Identification des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet
- Elaboration d'un plan d'action pour la réalisation du projet
- Remise d'un document de synthèse

Méthodes et outils utilisés

- Entretiens individuels
- Tests : IRMR, NV5, NV7, Néo-PiR, QVP (Editions du Centre de Psychologie Appliquée)
- Utilisation des logiciels spécialisés Pass'Avenir et Transférance (Editions JAE) :Analyse des métiers et des compétences transférables
- Un livret personnel permettant de réunir les différents supports de travail
- Confrontation du projet à la réalité du marché : Rencontres et entretiens conseils menés auprès de professionnels
- Libre accès à notre Centre de Ressources et à Internet

Les financements

Financement dans le cadre d'un congé bilan, ou plan de formation de l'entreprise.

Financement en fin de CDD (4 mois minimum dans les douze derniers mois)

Agréments : FONGECIF, l'AFDAS, Uniformation, Unifaf, ANFH ... etc, Pole Emploi

Ils nous ont fait confiance ...

- **Les entreprises** : SSII, Cliniques, secteur Aéronautique et industriel, Etablissements médico-sociaux, Commerce et Artisanat, secteur Culturel,



- **Les organismes publics et collectivités** :



Union Cépière Robert Monnier

Accompagnement des évolutions professionnelles

28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse

Tel : 05.34.63.04.03

Fax : 05.34.63.04.04

Contact :

Elodie GARCIA : Chargée de développement commercial

Mail : e.garcia@ucrm.fr

Sophie MAUGER : Coordinatrice

Mail : s.mauger@ucrm.fr